

INVITATION



CHALENCON



Alain Sallier Maire de CHALENCON

Arielle Krief

Déléguée du Comité Français pour Yad Vashem

ont le plaisir de vous convier **le dimanche 3 juillet 2016 à 15h00**
en la mairie de CHALENCON
à la cérémonie au cours de laquelle

Michal Philosoph Porte-parole près de l'Ambassade d'Israël en France,
remettra à titre posthume la **Médaille de « Justes parmi les Nations »**, à

Noémie et Samuel DEJOUR

représentés par leur fils Paul DEJOUR et ses nièces

Pour avoir sauvé **Jean Baumel** de la barbarie nazie.



Comité Français
pour Yad Vashem

www.yadvashem-france.org



*La médaille des Justes parmi les Nations
est décernée par l'Institut Yad Vashem de
Jérusalem aux personnes qui ont sauvé,
au péril de leur vie, des juifs sous l'occupation.*

MÉDAILLE et DIPLÔME DE " JUSTES PARMi LES NATIONS"

Décernés à :

Noémie et Samuel DEJOUR

Le dimanche 3 juillet 2016

Histoire du sauvetage:



Chil Herz Baumel et son épouse Fajgla sont nés en Russie. Chil émigre de Pologne en Belgique en 1929 et Fajgla en 1930. Ils se marient en juillet 1931 à Bruxelles. Leur fils Jean naît en 1933. Chil exerce le métier de tailleur.

A la suite de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes en mai 1940, la famille quitte le pays pour aller en France. Le 15 mai 1940, elle parvient à Saint-Sauveur du Montagut en Ardèche et y reste jusqu'en août 1942. Chil arrive à exercer son métier de tailleur.

Le 25 août 1942, Chil est arrêté par la police. Jean et sa mère sont arrêtés au cours de la rafle de la nuit du 26 août par la gendarmerie locale des Ollières. Ils sont internés au camp de Vénissieux. Jean y entrevoit son père, enchaîné, dans un car. C'est le dernier souvenir qu'il a de lui.

Jean est sauvé avec les 86 autres enfants du camp dans la nuit du 28 au 29 août. Il est d'abord caché chez Marthe Royer et Paulette Merland à Saint-Sauveur. Fin octobre 1942, il est conduit avec un autre enfant, Jules Szrajbe, à Montpellier, en vue d'une émigration aux USA. La tentative échoue en raison de

l'invasion par les Allemands de la zone libre. Jean reste quelque temps caché à Montpellier, dans un hôpital psychiatrique puis dans une famille et on le fait revenir chez Marthe Royer à Saint-Sauveur.

Comme il devenait dangereux de le laisser à Saint-Sauveur, une personne de la communauté protestante contacte une personne sûre, Samuel Dejour, qui vient chercher l'enfant, fin décembre 1942, et l'emmène dans sa ferme à Prelle, située dans un petit hameau de la commune de Chalencçon dans la montagne ardéchoise.

Samuel Dejour et son épouse Noémie avaient refusé le régime de Vichy et avaient été profondément indignés par les rafles qui avaient lieu. Ils vont traiter Jean comme un enfant de la famille. Leurs enfants, Hélène et Paul le considèrent comme leur frère. Présenté comme un membre de la famille, Jean va à l'école du village d'Alliandre. Les risques étaient réels car à la suite de délations, des déportations, des destructions de maisons et des assassinats eurent lieu dans les environs.

En octobre 1944, la région est libérée et l'OSE récupère Jean, l'envoie à Romans puis à l'Ecole Maimonide à Paris pour lui faire faire des études secondaires. Jean Baumel se souvient combien la séparation avec les Dejour fut douloureuse. Il est toujours resté en contact avec eux, notamment avec le fils Paul Dejour et les petits-enfants de Samuel et Noémie.

Le 25 Novembre 2014, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné le titre de Justes parmi les Nations à Monsieur Samuel Dejour et à son épouse Madame Noémie Dejour.